

Le collectif national RASED

collectifnationalrased@fname.fr



à

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale
de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75 357 PARIS SP7

Monsieur le Ministre,

Depuis plus de 10 ans, le collectif RASED défend les principes de la réussite pour tous et toutes. Les dispositifs RASED sont à la croisée des chemins de l'école inclusive. Les enseignant-es spécialisé-es en aide à dominante Pédagogique (ADP) et en aide à dominante Relationnelle (ADR) ainsi que les psychologues EN EDA peuvent, grâce à leurs connaissances dans les domaines du développement de l'enfant et de la pédagogie alliées à leurs compétences professionnelles spécifiques, accompagner tous les élèves fragilisés et leur permettre de trouver une place et un accompagnement au sein de l'école inclusive. L'efficacité de leur travail auprès des élèves qu'ils ou elles suivent, leurs actions auprès des équipes pédagogiques, ainsi que les liens qu'ils ou elles tissent avec les familles et les partenaires sont reconnus. Le rapport n° 2021- 013 portant sur « L'organisation, le fonctionnement et l'évaluation des effets des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté » vous a été adressé le 26 avril 2021 par la mission d'inspection générale pilotée par M. Wassenberg.

Le Collectif RASED émet le souhait d'obtenir une copie de ce rapport car seul le courrier évoquant le rapport est parvenu jusqu'à nous. Ce courrier évoque la mission qui a dressé un état des lieux des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté et suggère des pistes d'évolution. Afin d'étudier et comprendre les préconisations proposées par la mission, il nous apparaît indispensable de lire ce rapport et de pouvoir y apporter notre contribution. Il nous semble que les documents administratifs sont communicables à toute personne qui en fait la demande.

Nous sollicitons donc ce document écrit qui nous permettra ensuite d'échanger si besoin sur les évolutions nécessaires de nos professions.

Nous souhaiterions de plus être associés à des groupes de travail nous concernant dans le cas où ceux-ci seraient créés pour faire suite au rapport.

Dans l'attente de la réception du rapport, nous vous assurons, Monsieur le Ministre, de notre attachement indéfectible au service public d'éducation.

Paris, le 17 Juin 2021